

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 2 octobre 2009
(convocation du 21 septembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J. Jacques jusqu'à 11 h 30
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

EXCUSES :

M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

Thermographie aérienne - Accompagnement Point Info Energie de la Maison de la Promotion Sociale - Convention financière - Approbation - Subvention

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1. Présentation de la Maison de la Promotion Sociale MPS

La MPS est une association 1901 déclarée en préfecture le 18 août 1966, dont le siège social est situé 24 avenue de Virecourt, 33 370 Artigues près Bordeaux qui accompagne depuis 40 ans les personnes et les organisations dans leurs projets et besoins d'évolution.

Son conseil d'administration est constitué de représentants des principales organisations syndicales, de représentants d'employeurs et de responsables économiques, de personnes qualifiées (universitaires ou personnalités du monde de la formation), de représentants du Conseil Général de la Gironde, de représentants de différents ministères, de la Mairie d'Artigues.

La MPS bénéficie d'une infrastructure principale bien identifiée : le site d'Artigues près Bordeaux (salle de conférence, salles de réunions et de formations, service de documentation, centre de ressource multimédia, hôtels, restaurant) qui accueille chaque année près de 60 000 personnes (très majoritairement des Girondins et des Aquitains).

Depuis quelques années, la MPS dispose d'un conseiller énergie et fait officiellement partie du réseau des Espaces Info Energie développé par l'ADEME en Aquitaine.

2. Présentation du projet

Cet accompagnement au Point Info Energie de la Maison de la Promotion Sociale s'inscrit dans le cadre du Plan d'accompagnement de la thermographie aérienne voté par délibération le 10/04/09.

Les Espaces Info Energie (EIE) sont des structures dédiées au conseil gratuit sur l'efficacité énergétique et les économies d'énergie auprès des particuliers.

Sur le territoire de la CUB, il existe un réseau de 4 EIE pour 9 postes de conseillers info énergie au total.

La thermographie aérienne infrarouge menée par la CUB a engendré, au travers de sa médiatisation et de la communication des résultats, un impact significatif sur les demandes de particuliers auprès des Espaces Info Energie.

La MPS propose de créer un service info énergie dédié à l'accompagnement et au suivi de l'opération de la thermographie aérienne de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Pour cela, la MPS propose de recruter deux nouveaux conseillers énergie pour une durée de 24 mois afin de mieux répondre aux demandes des particuliers et d'utiliser les résultats de la thermographie aérienne réalisée par la CUB pour poursuivre la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie.

Ce projet permet ainsi d'associer le réseau des EIE présent sur le territoire de la CUB et constitue une opportunité pour poursuivre l'animation de l'opération de thermographie aérienne infrarouge menée par la CUB, notamment auprès des différentes communes.

Ce projet de service se structure autour de quatre activités principales :

- la tenue d'une permanence téléphonique dédiée à ce service pour répondre aux demandes d'informations concernant la thermographie,
- la réalisation de prestations « conseils personnalisés » dans le cadre de permanences délocalisées sur 4 à 6 points info énergie répartis sur la Cub,
- la réalisation d'animations types au bénéfice de chacune des communes de la Cub, la construction et la mise en oeuvre d'actions ciblées dans le cadre de partenariats,
- le transfert de compétences auprès du réseau des EIE implantés sur la Cub.

3. Budget annuel prévisionnel

Le budget annuel prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Frais de personnel (2 Equivalents Temps Plein)	69 984	Communauté Urbaine	30 000
Achats Matériel bureautique Téléphones portables Répondeur/enregistreur Kit animation Kit exposition itinérante Documentation	5 250	ADEME Aquitaine	30 000
Charges fixes Assurances Gestion administrative, comptabilité	6 840	Conseil Régional Aquitaine	10 000
Autres charges Abonnements Location Frais de déplacement Frais postaux Frais téléphoniques Photocopie, reprographie	17 926	FEDER	30 000
Total	100 000	Total	100 000

Le projet est prévu pour une durée de 2 ans.

Le budget total s'élève donc à 200 000 € TTC pour une durée de 24 mois.

Notre établissement public est sollicité pour un montant total annuel de 30 000 €, soit 60 000 € TTC pour les 24 mois du projet, à la même hauteur que l'ADEME ou le FEDER qui ont donné un avis favorable de principe. La Région apportera son soutien, dans le cadre de son Plan Climat, pour 10 000 €.

Conformément à la délibération n° 2009/0207 du 10 avril 2009, il est proposé de participer à cette opération au titre du plan d'accompagnement de la thermographie, dans le cadre du Plan Climat de la Cub.

Les dépenses afférentes à cette subvention de fonctionnement seront imputées sur la ligne budgétaire suivante : Chapitre 67, fonction 8330, article 6745, CRB D400 du budget principal de l'exercice en cours.

Dans ces conditions, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- confirmer l'attribution d'une subvention de fonctionnement à la Maison de la Promotion Sociale au titre du Plan Climat, d'un montant de 30 000 € TTC pour une durée de 12 mois, renouvelable une fois,
- approuver la convention financière ci-annexée,
- autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la signature de la convention financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 OCTOBRE 2009

PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2009

Mme LAURE CURVALE